

Denis Lefebvre (CFTC) : « Penser que les élections seront un thermomètre de la contestation peut être très dangereux »

21 nov. 2018, PAR **acteurs publics** / Scordia Bastien

Le président de la fédération CFTC des fonctionnaires et agents de l'État (CFCT-FAE) regrette le manque de clarté du gouvernement sur son projet pour la fonction publique, mais aussi le manque d'implication des pouvoirs publics dans la campagne des élections professionnelles du 6 décembre.

- ***Quels enseignements tirez-vous de la concertation sur la réforme de la fonction publique qui doit aboutir à la présentation d'un projet de loi au premier semestre 2019 ?***

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le dialogue social a souffert sur l'ensemble des dossiers au cours de ces derniers mois, d'où notre très forte inquiétude pour la fonction publique. Les interlocuteurs que nous avons en face de nous écoutent très peu nos propositions. Les marges de manœuvre et de négociation sont infimes et risquent encore de s'amenuiser dès lors que le projet de loi de réforme de la fonction publique sera présenté. Le gouvernement ne respecte pas les corps intermédiaires, et notamment les organisations que nous représentons. Nous ne pouvons que le déplorer.

- ***Quelles sont, notamment, vos craintes sur le recours accru aux contractuels ?***

Même si le gouvernement a beau répéter qu'il ne souhaite pas supprimer le statut de la fonction publique, celui-ci risque malgré tout d'être marginalisé avec l'élargissement du recours aux contractuels. C'est une mise en extinction du statut que le gouvernement propose avec ce recours au contrat. Pour autant, nous ne sommes pas opposés au recrutement d'agents sur contrat, mais à la condition que ceux-ci puissent être titularisés et qu'ils ne soient pas en situation de forte précarité. Malheureusement, le gouvernement manque de clarté sur sa volonté d'élargir le recours aux contractuels et notamment sur les proportions dans lesquelles il compte ouvrir ces dérogations. Par ailleurs, en dehors de quelques fonctions spécialisées, nous ne voyons pas très bien la plus-value que le recours accru aux contractuels peut apporter, notamment en matière de service public rendu.

- ***Êtes-vous opposés au développement de la rémunération au mérite dans le secteur public ?***

Notre organisation syndicale n'est pas opposée au principe d'une part de rémunération au mérite pour les agents publics, mais celle-ci doit restée très limitée. Nous craignons en effet que les agents dont la part du régime indemnitaire est faible [dans leur rémunération totale, ndlr] soient spoliés dans cette affaire. Beaucoup d'agents publics ont des revenus modestes. Ils ne peuvent donc pas se permettre de jouer avec leur régime indemnitaire, et ce d'autant plus que leur pouvoir d'achat est impacté par le gel de la valeur du point d'indice ou le rétablissement du jour de carence.

- ***Les élections professionnelles du 6 décembre peuvent-elles être l'occasion pour les agents publics d'afficher leur mécontentement quant à la politique du gouvernement ?***

Nous souhaitons que la participation des agents publics soit la plus forte possible et, bien entendu, que notre organisation syndicale augmente sa représentativité dans la fonction publique pour peser encore davantage sur les dossiers et ainsi améliorer la situation des agents publics. Mais penser que ces élections puissent être un thermomètre de la contestation des agents publics vis-à-vis du projet gouvernemental peut être très dangereux. En cas de mauvais résultats, la légitimité des syndicats risque en effet d'être affaiblie. Une telle situation risque aussi de conforter le gouvernement dans sa volonté d'avancer sur la réforme de la fonction publique et de considérer ainsi que les fonctionnaires sont passifs.

- ***Un faible taux de participation serait donc un mauvais signal pour la représentativité syndicale...***

Nous en tirerons les enseignements au lendemain du scrutin. S'il y a 25 % de votants, nous pourrions en effet dire qu'il y a une crise de la représentativité syndicale. Mais les organisations syndicales font ce qu'elles peuvent avec les moyens dont elles disposent. Il faut redonner un élan au syndicalisme, tant en matière de visibilité que de moyens octroyés. Disons que la campagne pour les élections professionnelles n'a pas bénéficié de gros moyens de la part du gouvernement par rapport à d'autres campagnes comme celle du secteur privé. Il n'y a quasiment aucune communication sur le scrutin. Au-delà des notes de service, ce sont les syndicats qui donnent de la visibilité à ces élections et non l'employeur public.

- ***Le caractère unitaire de la mobilisation des organisations syndicales, affiché au cours des derniers mois, ne risque-t-il pas d'être écorné par ces élections professionnelles ?***

Quand il y a le feu à la maison, il faut s'unir. À maintes reprises ces derniers mois, nous avons montré que nous étions unis sur un certain nombre de sujets. Ce qui ne veut pas dire pour autant que nous sommes d'accord sur tout. Au lendemain des élections, le caractère unitaire de la mobilisation sera bien entendu interrogé. Le maintien de cette unité est souhaitable dès lors qu'une plate-forme commune puisse être trouvée.

Propos recueillis par Bastien Scordia

